6e année - N° 104
Nouvelle série
LE NUMERO : 50 CENTIMES
26 Mai 1934

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional illustré



Adresser la correspondance au Directeur des Landes, Etabl. MADIM, rue Maubec, Bayonne.

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) - Téléph. 78
Abonnement annuel ....

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Modim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20
France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques



La Constitution de 1875

SI on en juge par le nombre et la qualité des docteurs qui lui donnent leurs soins, la constitution de 1875 est gravement malade. Le diagnostic est très sévère. Il paraît que le vice est congénital. Quelques-uns croient pouvoir affirmer qu'elle ne passera pas l'hiver. Du reste, elle a atteint un âge avancé. Chez nous, on le sait, les constitutions n'atteignent jamais leur cinquantième année. Il en est qui sont mortes en bas-âge : celle de 1848, par exemple.

La naissance de la Constitution de 1875 a été laborieuse. On est d'accord sur ce point. C'est le seul point sur lequel on soit d'accord. Il s'en fallut d'une voix à peine qu'elle ne vît pas le jour. Au surplus, elle avait été si habilement conçue qu'on pouvait, presque sans y rien changer, mettre un souverain, roi ou empereur, à la place du premier magistrat qu'elle baptisait « Président de la République ». Ce Président de la République avait les pouvoirs les plus exorbitants. Il nommait tous les fonctionnaires, presque sans exception. Il avait même le droit de négocier des traités avec n'importe quelle nation étrangère, et de les ratifier à lui seul, droit que ne possédaient ni l'empereur d'Allemagne, ni le roi d'Angleterre, si on en croit Bluntschli, l'illustre fondateur du droit international. En fait, le traité d'alliance franco-russe n'a jamais été communiqué au Parlement, ni soumis à sa ratification, non plus que le traité franco-britannique relatif à la défense des Côtes du nord de la France.

Donc, le destin de la Constitution de 1875 semble compromis. De toutes parts, on préconise des remèdes. M. Adrien Marquet recommande la restauration du pouvoir exécutif. C'est aussi l'avis de M. Jacques Bardoux. Des fossiles, comme M. L. O. Frossard, pensent que le moment est venu d'assurer la représentation des minorités. Mais pourquoi ne pas assurer aussi la représentation de la majorité ? Serait-elle indigne de toute confiance ? Y a-t-il une majorité ? Et une minorité ?... Ces mots donnent un son étrangement caverneux ! Les peintures des troglodytes sur les parois de leurs grottes préhistoriques semblent, auprès de ces vieilleries, fraîches comme des fleurs !

Les choses de la politique ne nous concernent pas et nous ne dirions rien de la Constitution de 1875, si son cas n'était pathologique. Un événement de cet ordre implique de nécessaires réflexions. D'abord, il y a les formules d'espoir qu'on distribue à la famille, parents et alliés. Et puis, s'il faut renoncer à l'espoir de la guérison, on recourra aux consolations d'usage. Elle était bien vieille. Elle a beaucoup servi. Quelle vie agitée ! Elle n'était pas faite pour cela !

Sa débilité n'est pas un mythe. Dès le début on ne lui fit pas grâce d'un seul jour. Les républicains n'en parlaient qu'avec horreur. Elle fut longtemps leur « delenda Carthago ». Puis, ils s'apprivoisèrent. Le Sénat, qui était la cible sur laquelle ils tiraient leurs salves enflammées se montra tout à coup hospitalier à quelques-uns de leurs chefs. Et bientôt, ils s'en accomodaient en y entrant tous. Dès lors, la Constitution de 1875 fut comme calfatée. On lui trouva une santé florissante. Elle avait des manières élégantes et beaucoup de distinction. Elle ressemblait à nos princesses d'autrefois. Et puis, comme elle portait bien cette petite cocarde tricolore, posée de guingois sur son bonnet blanc !

A l'usage, pourtant, il fallut reconnaître que ce n'était pas la perfection. Que de lessives retentissantes ! Et puis cette désolante instabilité ministérielle ! Rien de plus inattendu, au fond, que cet essai d'acclimatation en terre française, si peu faite pour une telle institution, du vieux parlementarisme britannique. Jamais la France n'est parvenue et ne parviendra à comprendre les règles complexes de ce jeu d'équilibre, où nos voisins sont d'impassibles maîtres. Avec son furieux goût pour la logique, le génie français bouscule tout. On l'a bien vu dans l'affaire de la Constitution de 1875. Née pour donner la prééminence au pouvoir exécutif, qui disposait de toutes les clefs de l'Etat, c'est, en définitive, au pouvoir législatif qu'elle les a dévolues. Et c'est ce dont meurt en ce moment cette infortunée Constitution qui n'a su ni prévoir ses propres maux, ni nous en épargner l'inévitable contagion.

Il faut être reconnaissant à l'affaire Stavisky d'avoir brutalement étalé la plaie. Certes, tout le monde ne l'ignorait pas. Beaucoup d'autres scandales avaient affligé les consciences droites. Ils montraient que, comme le dit Hamlet, il y a quelque chose de « pourri dans le Danemark ». Cette pourriture tenait uniquement au mauvais fonctionnement des organes de la Constitution de 1875. Les trois pouvoirs, dont notre grand Montesquieu a montré que la séparation absolue était la condition essentielle de la santé des peuples, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, se trouvaient tout à coup inextricablement confondus et mêlés. Le pouvoir judiciaire ? On a vu ce qu'il pouvait devenir entre les mains des avocats parlementaires. Quant au pouvoir exécutif il n'est plus que l'agent du Parlement, lequel le salarie chaque jour au moyen de ses votes de confiance. Mais le plus lamentable de tous, c'est le pouvoir parlementaire lui-même. Regardez-le à l'œuvre ! Il n'est plus qu'une caricature de Parlement. Comment voterait-il une seule loi ? Toute son activité est consacrée à des discussions d'ordre administratif, qui ne sont pas de sa compétence. Cette année, il n'a même pas pu examiner le budget, seule loi dont, depuis quelques années il parvienne à mettre debout les éléments dans un tohu-bohu qui n'a pas de nom. Pratiquement, c'est le Parlement qui gouverne. Il gouverne par personne interposée : c'est entendu. Et il gouverne comme il peut, c'est-à-dire aussi mal qu'il peut. Mais comment ces neuf cents parlementaires auraient-ils une idée commune sur n'importe quel point ?

On ne m'a pas appelé, cela va de soi, au chevet de la Constitution de 1875. Je ne suis évidemment pas un de ces spécialistes qui guérissent le malade quel qu'il soit avec une infaillible assurance. J'en suis fort heureux, car je ne suis pas certain que le remède que je préconise soit souverain. Mais je le donne néanmoins en toute humilité, en me mettant sous l'immortelle protection de Montesquieu : séparons les trois pouvoirs. Restaurons d'abord, comme le veut M. Adrien Marquet, le pouvoir exécutif, que le Parlement a naufragé. Si chaque deuxième mardi de l'année, à l'ouverture de la session constitutionnelle, le Parlement se réunissait à Versailles, afin d'élire pour un an son Conseil des Ministres, il ferait une besogne salutaire et d'une haute moralité, car elle lui permettrait de se remettre à sa propre besogne, qui consiste à donner au pays des lois bien étudiées et qui ne soient pas, comme la loi, si intéressante pourtant, des assurances sociales, des monuments d'incohérence et de désordre.

MATHIAS MORHARDT



Le buste de Lydie, par Robert Wlérick

Propos d'un Landais

LE vieux Dax de mes plus de trente ans n'est pas le Dax du beau plat de Dorot, avec son château-fort et son grenadier rouge et vert. Et non plus celui de la vieille lithographie de mon grand-père qui traversa, en diligence, l'Adour gelée.

C'est le vieux Dax de la Rue Large que, l'autre matin, je revivais devant les largesses de l'avenue nouvelle. Déjà, les historiens et les archéologues ont bien du mal à retrouver l'ancien emplacement de la petite rue de la Fontaine-Chaude. Etait-il donc si étroit, si court, ce bout de rue qui menait à la poste ? C'était avant l'invention du sens unique. Les trois ou quatre autos des audacieux Dacquois, vêtus de peaux de bêtes, s'y engageaient hardiment à quelques semaines d'intervalle l'une de l'autre, sans risques d'accrochages. Les accus, on les faisait charger dans la petite usine, au grand volant vert, qui occupait la place de l'Atrium. Ça donnait ce que ça pouvait ; le pétrole et l'acétylène alimentaient lanternes et phares, et faisaient le reste. Et il n'y avait qu'un seul code, le mauvais.

Mais n'allons pas, au train-train de la de Dion-Bouton, regretter l'ancien boyau de la Fontaine-Chaude. Cependant il faisait gentiment sous-préfecture et il était à la plaisante mesure du petit casino barbouillé de ses tuiles multicolores. On croisait, à les toucher, les élégantes et on chuchotait les audaces des demoiselles Minjuzan qui habillaient tout Dax avec des macarons de soutache. De tout ce passé, on en parle dans « Mademoiselle de la Ferté ». Mais alors à cette histoire qui s'y fut intéressé ? L'Académie c'était quelque chose de sérieux, comme pense Monsieur Léon Bérard. Et les couturières et tout le monde la respectaient.

Aujourd'hui, sur tout cela, règne, pesante, la masse du Splendid semblable à une pyramide aux destins passés. La petite rue s'est élargie à la mesure du palace ; les spirituelles boutiques d'autrefois ont fait des rêves banlieusards. Tout devient Paris !

Tout deviendra Paris, New-York, Yokohama. Un descendant de notre collaborateur M. Dufourcet, dans quelque cent ans, racontera l'histoire de mon vieux Dax. Il remplacera les citations latines — terreur du linotypiste — par des citations en français. Et ça fera très érudit, car alors on parlera chinois ou nègre. Des « Splendid » il y en aura partout et aussi des rues larges.

Tout change, tout passe ! « Regrettons le passé », nasille le phonographe de la guinguette. Et heureux le temps où les amis d'Hossegor vinrent camper au bord du lac... parce qu'on y élevait des huîtres.

P. E. L.

LE VIIe DEJEUNER DES AMITIÉS LANDAISES

La date du VIIe Déjeuner des « Amitiés landaises » a dû être modifiée en raison de la fête du centenaire de l'Ecole normale de Dax. Il aura lieu le dimanche 1er juillet, au Pavillon landais, sur les bords du beau lac de Soustons. On peut s'inscrire dès maintenant au secrétariat général des « Amitiés landaises » rue Cazade 22 à Dax. Cette manifestation sera particulièrement importante. On y installera d'une manière définitive la Société des Amis du lac de Soustons qui achève de se constituer, tout en y dégustant le savoureux vin de sables de Messanges et de Soustons. On y glorifiera le vénérable historien landais, le capitaine B. Saint-Jours, qui a tant contribué à rendre au vieux pays landais sa physionomie authentique. Et on fera l'excursion du courant de Soustons, non sans avoir, au préalable, parcouru en barque la vaste nappe du beau lac landais.

Robert Wlérick

Dans la demeure, dans les grands ateliers de l'artiste, édifiés loin du centre de Paris, dans le calme d'une rue quasi-provinciale, le silence protège la méditation et le travail. Un jardinet précède, où, dans l'été, verdoie et fleurit un bel érable ; une sonnette au son rustique rappelle celle des jardins bordant les avenues de Mont-de-Marson, ville où naquit Robert Wlérick.

Dans son domaine de pierre et de bronze, ses œuvres, statues et bustes regardent, rêvent, sourient, animés d'une intense vie. Point n'est besoin de posséder une culture étendue pour reconnaître le talent puissant et sensible qui fait vibrer la matière en nous émouvant.

Voilà les beaux visages féminins qu'aime à modeler l'artiste, visages fermés dont les lèvres et les yeux clos semblent vouloir sceller le secret de la vie intérieure. Un de ces bustes, le plus remarquable, dont le succès fut grand à son heure, celui de Madame R. Wlérick, rayonne de tendresse heureuse. Les lèvres ne sourient pas... elles vont sourire... on attend, une onde émotive vibre à fleur de peau.

Dans le grand hall où s'échelonnent vingt années de la glorieuse carrière du sculpteur, je reconnais l'enfantine tête du « petit Landais » le beau buste à tête romaine de M. S., celui de Mme R. « Sa fillette landaise » virginale figure, œuvre de grâce et de fraîcheur rappelant les primitifs florentins, qui révéla le talent du jeune artiste d'alors, talent indépendant, affranchi de toute école, qui le classait déjà, œuvre qui lui valut les félicitations de Rodin et une presse enthousiaste et que l'Etat s'empressa d'acquérir.

Sur son socle, voici cette triomphante « Jeunesse » moderne Phryné aux seins en fleur, ornant une salle du musée du Luxembourg. Plus loin, un « nu de femme assis » en impose par une attitude de complète et sereine immobilité, un regard de calme rêverie. Que dire de ce beau « Nu allongé » qui se baigne dans la lumière, le corps à peine incurvé, imprégné de grâce voluptueuse ! Un tronc de femme en marbre jaillit de son socle, et c'est une caresse pour les yeux de suivre le modelé du jeune corps dans la précieuse et lumineuse matière. A côté s'érige un superbe buste de jeune fille en bronze vert. Les épaules robustes sont harmonieuses, la tête pensive se penche, la belle bouche aux lèvres arrondies semble boudeuse, soucieuse plutôt, car le front, malgré qu'il soit lisse, uni, décèle, en une invisible contraction, une absorbante pensée.

Beaucoup de ces têtes pensives, que semble rechercher Wlérick, sont des modèles inconnus chez qui l'artiste a découvert une noblesse, une attitude, un trait que son observation aiguisée a mis en valeur. Ces œuvres qui resteront célèbres en garderont un mystère encore plus accentué par l'expression fermée du visage.

Sur un panneau, de délicieux dessins montrent que Robert Wlérick n'est pas seulement un grand sculpteur. De ses crayons ont jailli de vaporeux sous-bois de pins qui chantent son pays. C'est une émotion, loin des chères pinèdes, de se trouver devant ces futs d'arbres emmêlés de ces pins échevelés interprétés d'une si particulière manière.

Parmi les dernières productions de l'artiste j'admire le buste du peintre Péterelle dont l'émouvant visage est empreint de tristesse résignée. Le buste de l'orfèvre Lacroix aux énergiques traits de volonté tendue, au cruel regard de faune guetteur. Une grave et pure figure de vierge « Lydie » tête de jeune fille en bronze doré dont la belle bouche close garde le mystère de sa rêverie.

Dans l'atelier de moulage, la dernière œuvre de R. Wlérick encore sous le voile, va certainement déchaîner un admiratif enthousiasme. Un plâtre, un nu de femme debout, étale une timide grâce dans une pose abandonnée. La tête aux traits classiques, dont la nuque est surmontée d'un chignon indolemment noué, se penche d'un côté sur la poitrine dans une méditative attitude, faisant ployer d'une exquise courbe le long cou flexible. Des beaux seins, des jeunes flancs aux lignes pures, du ventre à peine incurvé, on voit la palpitation de la vie...

La ville de Mont-de-Marsan peut s'énorgueillir de compter Robert Wlérick parmi ses glorieux enfants. Son nom est désormais classé parmi les plus grands de la statuaire, et dès sa jeunesse ses œuvres étaient déjà marquées du sceau d'un puissant talent, et depuis, sa vie pleine de dignité, s'écoule entre l'accomplissement de ses devoirs d'époux et de père et le travail assidu et passionné qui dédaigne de s'enrichir d'un art, et qui n'a pour but que de créer toujours et uniquement de la « beauté ».

MADELEINE PERSILLON

Les vieilles familles Landaises

Nous recevons d'un de nos fidèles lecteurs, des notes généalogiques aussi intéressantes que précises sur l'une de nos plus importantes familles landaises, la famille Ducos, qui compte au nombre de ses membres Roger-Ducos, membre de la Convention, l'un des trois Consuls de la Révolution française. Nous les publierons dans notre plus prochain numéro. Peut-être nous permettra-t-on, à ce propos, de formuler le vœu que nos amis imitent cet exemple excellent. Beaucoup de familles landaises ont des archives qui méritent d'être mises à jour. De même que « Les Landes » s'efforcent de multiplier ces pittoresques effigies des localités landaises qu'elles donnent sous la rubrique « Mon Village », elles seront heureuses de donner une idée des familles qui y vivent depuis toujours et qui en constituent l'histoire intime. A la rubrique « Mon Village » nous ajoutons donc dès maintenant celle de : « Les vieilles familles landaises. » Elles se complètent nécessairement.

Les Landes

Tous les Landais cultivés s'honorent de contribuer par leur abonnement et par leur amicale propagande à la diffusion du journal

LES LANDES

qui est le plus intéressant, le mieux fait, le mieux renseigné et le mieux présenté des journaux landais.

C'est le journal,

LES LANDES

qui au cours de ces dernières années, a pris les heureuses initiaves dont bénéficie le pays landais :

Les Amitiés landaises
La Société des Artistes landais.
La Société landaise des Amis des Arts.
L'Exposition des vieilles faïences de Samadet.
Les manifestations artistiques organisées sous le patronage des Amitiés landaises.

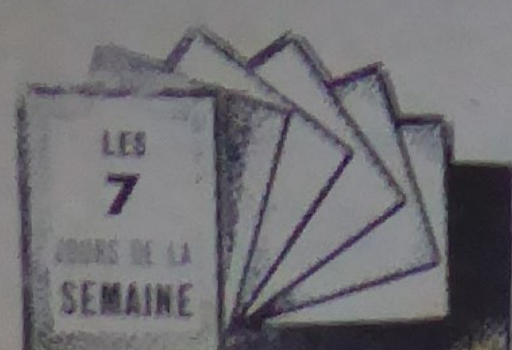
LES LANDES

publient chaque semaine les articles des personnalités les plus compétentes et des techniciens les plus qualifiés sur

L'histoire du pays landais.
Sa littérature.
Ses artistes.
Ses plus beaux sites.
Ses villes et villages.
Ses richesses minières.
Ses ressources forestières.
Son avenir industriel.
Ses sources thermales.
Sa faune, sa flore et son climat.

LES LANDES

Ne cessent pas de montrer qu'avec de l'énergie et en unissant les efforts de tous, le pays landais doit triompher aisément des inextricables difficultés de l'heure présente.



Les évènements importants et les autres !

Lundi

Le tout n'est pas de construire de très grands bateaux. Encore faut-il pouvoir les utiliser. L'énorme joujou que constitue le nouveau paquebot « Normandie » est fort difficile à loger. Il lui faut un quai de 330 mètres, et New-York n'en a pas. Alors, il faut de l'argent pour en construire un, et New-York n'en a pas... Mais que penser de ceux qui ont entrepris de monter ce bateau-monstre avant de s'être assurés de pouvoir s'en servir ?

Mardi

Dans les Balkans, les choses ne vont pas très bien. Mais elles ne vont pas mal, Dieu merci ! C'est à dire qu'on ne s'y bat pas. Pas encore ! En attendant on prend des mesures pour y établir la bonne entente. C'est ainsi qu'en Serbie, depuis moins de quatre ans, on a condamné 200 patriotes croates, résolument hostiles au gouvernement de Belgrade. Dix-neuf de ces malheureux ont été pendus. Huit ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. On a distribué 900 ans de prison aux 173 autres. Si, après cette démonstration, il reste des patriotes croates assez opiniâtres pour nier les bienfaits de l'union de la Croatie avec la Serbie, c'est qu'ils l'auront bien voulu !

Mercredi

Nous avons insisté à maintes reprises sur le fait que l'affaire Stavisky n'a d'exceptionnel que le mérite d'avoir, la politique aidant, provoqué une crise de vertu bien propre à réjouir les moralistes. Pourquoi, en effet, l'affaire Kreuger n'a-t-elle suscité aucune indignation, ou presque ? Elle a coûté cependant, plus de 500 millions de francs à l'épargne française. Elle lui aurait sans doute coûté bien davantage si, avant 1926, l'opinion avait suivi ceux de nos hommes d'Etat qui avaient eu la fâcheuse idée de vendre le monopole français des allumettes au grand aventurier du Nord. Il paraît qu'en Suède, l'examen de ses comptes a révélé des fraudes sans précédent. Des sommes considérables ont été employées à rétribuer des concours dans les négociations relatives aux allumettes. Mais là dessus nous ne saurons jamais rien. Il y a ainsi des scandales qui n'ont pas de chance. Ils sont voués au silence et à l'oubli.

Jeudi

Il y a des associations, telles que la Ligue des Droits de l'Homme, qui affirment vertueusement qu'elles sont étrangères aux compétitions politiciennes. Aussi, réunie au Congrès à Nancy, a-t-elle condamné M. Edouart Herriot, reconnu coupable d'avoir commis, à Lyon, dans l'exercice de ses fonctions de maire, un abus de pouvoir caractérisé. Là-dessus, grand hourvari. M. Victor Bach, président, s'en va. Mais des membres du Congrès se rappellent opportunément que M. Edouard Herriot, comme homme politique, est intangible. On délibère de nouveau. M. Edouard Herriot est amnistié. Et M. Victor Bach rentre. Après quoi, tout le monde s'embrasse fraternellement, ce qui empêche la Ligue des Droits de l'Homme de s'occuper du problème de la Sarre et de montrer que si, des deux côtés, on se maintient dans l'état d'esprit violemment inconciliable qui se manifeste présentement et qui chaque jour s'exaspère davantage le conflit est inévitable.

Vendredi

Et voilà ! Les Etats-Unis d'Amérique comptent 3 millions de chômeurs de plus que l'an dernier !... Est-ce à dire que le plan fameux de M. Roosevelt a échoué ? Non, sans doute ! Mais il ne donne pas ce qu'on espérait. En attendant les commerçants américains n'ont plus le droit de mettre sur leurs marchandises des étiquettes qui les recommandent aux dépens des concurrents : abolis les « le plus grand magasin du monde », « le meilleur marché qu'on ait jamais vu », « le plus économique qui soit », et autres superlatifs analogues. On poursuit le laitier qui vend son lait dix centimes au-dessous du tarif fixé par le « code » et on punit le petit tailleur qui, pour remettre un costume à neuf, demande deux francs de moins que ses concurrents.

Samedi

Le béret est parti à la conquête du monde. On l'envoie jusque dans les contrées les plus ensoleillées, comme l'Indo-Chine et Madagascar. Les femmes les plus élégantes et les dandys eux-mêmes l'ont adopté. Espérons qu'il fera entrer dans toutes les têtes quelques-unes des bonnes qualités qu'on trouve si profusément dans celles du Sud-Ouest, où il est né !

SYNDICATS D'INITIATIVES

HOSSEGOR

De nouveau, la mésintelligence s'est insinuée dans le sein du Syndicat d'Initiatives d'Hossegor. Le Dr de Raffin, président, M. Henri Tison, secrétaire général, et M. Quodverte, délégué de Soorts, ont donné leur démission. Les autres membres du Conseil se sont également retirés après avoir signé une lettre collective qui a été lue à la dernière réunion par M. Abadie, et dans laquelle, après avoir exposé que les démissionnaires avaient été découragés par les critiques, d'ailleurs stériles, qu'on leur avait adressées, ils suggéraient l'idée de reconstituer le Syndicat sous une forme nouvelle :

« Nous croyons, disent les signataires de cette lettre, que les principaux groupements et collectivités devraient être représentés dans notre conseil, qui serait ainsi composé :

« 1. Un représentant désigné par le Conseil municipal.

« 2. Un représentant désigné par le Syndicat des propriétaires.

« 3. Un représentant désigné par les amis du Lac.

« 4. Un représentant désigné par la Société Immobilière.

« 5. Un représentant choisi par vous parmi les hôteliers.

« 6. Un représentant choisi par vous parmi les commerçants.

« 7. Un représentant choisi par vous parmi les professions libérales.

« Nous nous permettons de soumettre ce projet à votre délibération.

« Enfin, nous exprimons le vœu que nos successeurs puissent faire œuvre plus utile ; ceci ne pouvant être obtenu que dans l'abandon total de tout intérêt particulier, seul l'intérêt général de la station bien compris sera profitable à tous. »

M. Mochon, trésorier, a rendu compte de la situation financière. Les recettes se sont élevées à 9.682 francs. Les dépenses déduites, il reste en caisse 7.527 fr. 20, dont il faut retrancher 2.019 francs, factures restant à payer.

Une longue discussion fort orageuse s'est développée ensuite. La date de la prochaine séance n'a pu être fixée.

On ne peut que déplorer cette fâcheuse mésentente. Mais comment faire comprendre aux intéressés qu'ils ne peuvent lutter utilement contre les effets de la crise économique que par la plus étroite solidarité ? Dans tous les cas, c'est une année perdue pour la propagande collective de la station d'Hossegor.

CAPBRETON

Si, à Hossegor, la mésintelligence a ruiné les efforts dévoués de MM. de Raffin et Henri Tison, à Capbreton, le Syndicat d'Initiatives, sous l'impulsion de son nouveau bureau, à la tête duquel se trouve le Dr Beaumont paraît vouloir faire de bonne et utile besogne. Un premier bal organisé au cours de l'hiver n'avait pas donné grands résultats. Cela ne l'a pas découragé. Il a entrepris d'en donner un second, cette fois dans la grande salle de la Mairie. Et cette seconde manifestation a obtenu un plein succès. On a dansé toute la nuit avec le plus aimable entrain.

Le Coin de Cadette

OU HALI !

En somme le Gascon appelle les choses par leur nom, quoi qu'on en dise, et puisque le milan, en Gascogne, s'appelle « hali », il est tout juste qu'on l'interpelle de la sorte, lorsque, vorace, il survole la basse-cour. Je ne sais pas, d'ailleurs, si le rapace a de notre patois une connaissance particulière, mais la vérité m'oblige à dire qu'au seul bruit de son nom, il remonte noblement au ciel, faisant des ronds comme un mot dans le silence. Et la poule cesse de tourner, vers l'azur, l'œil arrondi d'effroi, et de glousser cette mélopée bizarre et significative qui groupait, autour d'elle, son tendre monde apeuré ; chaque poussin agite ce qui sera son aile, dans la joie du danger disparu ; le coq, lui, n'a rien vu, ce n'est pas son affaire ; et, sur le seuil de sa porte, la ménagère continue de crier d'une voix de lazzi : « Ou hali !... Ou hali !... » « Ou hali ! » répète en tendre écho le dernier né, fier d'une telle aubaine !

C'est pourtant vrai que la vie est une lutte pour tous ! Le milan, qui voulait son pain, se voit chassé par l'homme qui préserve un rôti futur.

CADETTE

Dimanche

L'Académie française a promu le duc de Broglie à la dignité d'« Immortel ». Il l'était déjà, grâce à ses travaux sur la structure de l'univers. Quant à notre éminent ami, le comte Joseph de Pesquidoux, il n'a obtenu que cinq voix. De tous les écrivains qui se présentaient à la succession de l'abbé Brémond, il était de beaucoup, pourtant, le mieux qualifié par le talent. Mais il n'habite pas Paris, et il est étranger aux intrigues qui entourent ces compétitions. L'élection a dû être remise, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité. De même pour le fauteuil de M. Camille Jullian. Malgré la voix de M. Louis Barthou, M. Léon Bérard n'est pas parvenu à décrocher la timbale, si on peut s'exprimer si irrévérencieusement à propos d'une élection à l'Académie française.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Abonnez vos amis aux « Landes », journal des Amitiés landaises.

La famille d'Albret

Nous avons attiré l'attention toute particulière de nos lecteurs sur la savante étude de M. Henri Courteault, directeur des Archives, — et dont le frère, M. Paul Courteault, est, on le sait, professeur à l'Université de Bordeaux — sur les restes de Jeanne d'Albret, étude que nous avons publiée dans les derniers numéros des « Landes. » Il nous a semblé intéressant de compléter cette étude par les quelques lignes suivantes que notre rédacteur en chef, M. Mathias Morhardt, consacrait, il y a un peu plus de deux ans aux restes de la famille d'Albret retrouvés à Lescar dans les conditions que M. Henri Courteault a signalées :

Les rois de Navarre sont avant tout des rois landais. Tout ce qui les concerne nous appartient.

Un jour, sans doute, un de nos laborieux historiens régionaux, s'attachera à reconstituer la lente ascension de cette famille extraordinaire qui, de son petit château de Labrit — dont il ne subsiste que des fossés profonds, à peu près infranchissables au milieu desquels des escarpements herbeux recouvrent les dernières pierres demeurées debout du berceau des Albret, — a réussi à étendre ses domaines sur la presque totalité de notre Sud-Ouest et même sur une notable partie du Nord de l'Espagne. Elle devait, au surplus, par Henri IV, régner sur la France tout entière, dont elle a su achever et consacrer l'unité territoriale.

Mais, si glorieuse que soit devenue son histoire, par la suite, c'est surtout la première période, celle qu'on pourrait appeler la période gasconne, qui mérite de passionner notre attention. Rien de plus admirable que l'activité intellectuelle qu'elle a témoignée pendant le XVIe siècle. Sans doute, le mariage de Marguerite d'Angoulême, sœur chérie de François Ier, avec le roi Henri d'Albret, devait lui infuser un nouvel esprit. Si on en croit les chroniqueurs du temps, Henri d'Albret ne se signalait pas par sa douceur et on assure même qu'il osa, plus d'une fois, frapper son épouse, le magnifique et délicat écrivain à qui l'on doit l'« Heptaméron », une foule de lettres incomparables, et cette « Comédie représentée à Mont-de-Marsan », dont notre éminent ami Abel Lefranc a eu la chance de retrouver le manuscrit avec celui de quelques douze mille vers que quinze générations ont laissé tomber dans le plus complet oubli en dépit de la célébrité de leur auteur.

C'est à Nérac que la famille d'Albret a installé sa résidence de prédilection. Elle en a fait le rendez-vous et le refuge de toutes les illustrations du temps : savants, poètes, écrivains, réformateurs. Les Italiens, les Allemands, les Anglais, les Hollandais y coudoient la plus brillante société française. William Shakespeare, qui y a certainement séjourné — pourquoi son nom ? on le saura un jour — y place les scènes gracieuses d'une de ses premières comédies : « Peines d'Amour perdues ». On a pu y rencontrer Lefebvre d'Etaples, le premier traducteur français de la Bible, Clément Marot, du Bartas, Calvin, Hotman, Marguerite de Valois, la première femme d'Henri IV, racontera dans ses mémoires comment elle y a vécu délicieusement les six ou sept meilleures années de sa vie. Pendant deux générations, Nérac est quelque chose comme la capitale de la civilisation française.

La famille d'Albret ne réside pas seulement à Nérac, toutefois. Elle a d'autres capitales et Navarrenx, son imprenable citadelle. Elle a Pau, en outre, et sa nécropole est dans la cathédrale de Lescar.

On sait comment le distingué chanoine Dubarat y a découvert, le 6 avril 1929, la sépulture des rois de Navarre. Le professeur R. Anthony publie aujourd'hui, dans un splendide album, in-folio, illustré de cinq planches hors texte, le résultat des patientes recherches qu'il a faites en vue d'identifier leurs ossements (1). C'est un précieux travail que tous les érudits du Sud-Ouest tiendront à mettre à une place d'honneur dans leur bibliothèque. On ne peut songer à donner ici une idée suffisante du prodigieux effort que ces recherches ont nécessité. Du reste, il convient de nous en tenir aux deux personnages principaux dont les restes ont été retrouvés si heureusement par le chanoine Dubarat : Henri II d'Albret et sa femme, Marguerite d'Angoulême.

Henri II d'Albret est, comme personne ne l'ignore, le grand-père maternel d'Henri IV. C'est lui qui, au château de Pau, baptise résolument son petit-fils avec un verre de vieux vin de Jurançon. Il mourra deux ans plus tard à Hagetmau, le 29 mai 1555 et sera inhumé dans la cathédrale de Lescar à côté de Marguerite d'Angoulême, qui est morte six ans auparavant à Odos, le 21 décembre 1549.

Les ossements retrouvés à Lescar ont permis au professeur Anthony, d'identifier en toute certitude le crâne d'Henri d'Albret et celui de Marguerite d'Angoulême. Le crâne d'Henri d'Albret est fortement coloré en vert. La tête est anormalement allongée dans le sens vertical, avec diminution considérable des diamètres antéro-postérieurs. Le nez était fortement busqué comme le montrent la forme et la direction des os nasaux. Il était, en outre, extraordinairement long. Du reste, on constate les traces d'une ancienne fracture, qui accentuait probablement encore le busc du nez. Or, si on examine les nombreux portraits qu'on possède d'Henri d'Albret, on constatera qu'ils coïncident d'une manière caractéristique avec les indices que l'éminent professeur a notés. L'émail de Léonard Limosin, qui se trouve au Musée du Louvre, et où le roi de Navarre est représenté à la fin de sa vie (il est mort à 52 ans), se superpose avec une étonnante exactitude au crâne retrouvé à Lescar : une figure allongée, un menton très haut, un nez extraordinairement busqué, long et gros. A propos de ce nez, le professeur Anthony fait une judicieuse observation : « Cette forme de nez s'observe également chez la reine Jeanne d'Albret, fille d'Henri II. On dit que c'est le nez des Bourbons ; il semble qu'en réalité les Bourbons le tiennent surtout des Albret. » Et pour en faire l'irréfutable démonstration, il place dans l'une de ses planches, une médaille qui montre Jeanne d'Albret de profil en face d'une autre médaille représentant son père. La ressemblance est évidente.

Quant au crâne de Marguerite d'Angoulême, il présente les saisissants caractères d'une intellectuelle de premier rang. D'abord, le volume céphalique dépasse sensiblement la moyenne de 1300 centimètres cubes pour les femmes : il atteint, en effet, 1.450 centimètres cubes. C'est un crâne sous-dolichocéphale, tandis que les autres crânes trouvés à Lescar sont tous brachycéphales. Le front est bien développé dans le sens transversal. Les parois sont minces. La forme est harmonieuse. Aucune mal formation, ni anomalie. Le professeur Anthony ajoute : « Le volume exprime un développement du cerveau dans son ensemble supérieur à la moyenne ; de plus la longueur du diamètre frontal minimum ainsi que la valeur de l'indice de la courbe de l'os frontal indiquent un développement marqué des lobes frontaux, dont on s'accorde généralement à considérer le volume comme plus spécialement en rapport avec le degré d'intellectualité. » Les conclusions du professeur Anthony ont été pleinement ratifiées par le professeur américain E. Wingate Todd, qui jouit dans ces questions d'une autorité incontestée.

Voici donc, remis en pleine lumière et restitués à leur petite patrie du Sud-Ouest, les restes de deux des plus hautes personnalités qui en avaient illustré l'histoire. Le chanoine V. Dubarat et le professeur Anthony ont droit à la gratitude de tous les amis de notre belle région.

MATHIAS MORHART.

(1) R. Anthony, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et à l'Ecole d'anthropologie. — « Identification et Etude des ossements des Rois de Navarre inhumés dans la cathédrale de Lescar. » — Paris, Masson et Cie, éditeurs. Prix 100 francs.

LES LANDAIS DE BORDEAUX

COLONIES DE VACANCES

Voici la belle saison qui revient. Il faut songer aux vacances prochaines. Conscients d'un devoir inéluctable à remplir, nous devons faire appel une fois de plus au bon cœur et à la bourse des Landais habitant Bordeaux.

Nos petits Landais ont besoin d'aller respirer le grand air sur la plage de Capbreton pour reprendre des forces.

C'est pourquoi nous lançons cet appel à votre générosité, appel qui jusqu'à ce jour, ne nous a jamais fait défaut.

Nous savons que les conditions économiques sont de moins en moins favorables, mais nous songeons aussi à qui est plus malheureux que nous, à ces petits enfants qui doivent refaire leur santé.

La liste d'inscription pour les départs d'Août et de Septembre, est ouverte au siège de l'Association : 9, rue Voltaire.

Nous invitons donc les famille landaises désireuses de faire profiter leurs enfants des bienfaits de cette œuvre, à vouloir bien, sans retard, adresser, leur demande par écrit.

Une liste de souscription est ouverte aux Landais généreux qui voudront bien nous aider, chez M. Cazaux, Maison du Grand Théâtre, 2, place de la Comédie.

LES LIVRES

GABRIEL CABANNES. — Galerie des Landais *(Tome VI. Supplément)* (D. Chabas, éditeur, à Hossegor)

M. Gabriel Cabannes publie le tome VI de sa belle « Galerie des Landais ». Est-ce bien le dernier ? Sa courageuse entreprise est de celles qui n'ont pas de limites dans le temps. Le tome VI est conçu comme un supplément aux cinq premiers volumes qui ont paru en 1930 et en 1931. Et nous avons vu, avec un très vif plaisir, M. Gabriel Cabannes, tenant compte de quelques-unes des suggestions que nous nous étions permis de lui présenter, introduire dans ce supplément plusieurs des noms qui avaient échappé à ses recherches et notamment celui de l'illustre famille landaise des ducs d'Albret, dont la descendance mâle s'éteignit avec Henri II duc d'Albret et roi de Navarre, mais dont la fille, Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, peut-être considérée, à juste titre, comme l'aïeule des rois qui ont occupé le trône de France du 17e au 19e siècle. M. Gabriel Cabannes ne donne pas, toutefois, à l'admirable souveraine la place à laquelle elle a tant de droits. Il convient de le déplorer.

En revanche, on sera heureux de constater que M. Gabriel Cabannes rend pleine justice à une autre Landaise, la belle Corisande d'Andoins, comtesse de Gramont, la généreuse amie et la confidente d'Henri IV, qui fut, elle aussi, une des grandes héroïnes du XVIe siècle.

Et on lui saura gré également de compléter la note qu'il avait précédemment donnée sur Bertrand Lahire, le compagnon d'Henri IV à la bataille de Coutras, qui devait, après s'être converti au catholicisme, prendre, sous Louis XIII, une part si brillante au siège de La Rochelle. Peut-être sera-t-on moins d'accord avec M. Gabriel Cabannes sur Etienne Lahire, l'héroïque compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. D'après lui, — et d'après l'immense majorité des historiens — Charles VII aurait abandonné Jeanne d'Arc à ses bourreaux et seul Lahire aurait tenté, avec une poignée de soldats, de la délivrer à Rouen. Peut-être faut-il voir là un des effets de la légende qui entoure Jeanne d'Arc aujourd'hui encore. D'après les historiens les plus récents, Charles VII n'abandonna nullement l'héroïne et s'il n'avait été réduit à l'impuissance, il fut certainement allé à son secours. C'est sur son ordre que Lahire partit pour Louviers afin d'essayer de délivrer Jeanne d'Arc. Plus tard, il devait anoblir la famille d'Arc et prendre l'initiative du procès de réhabilitation.

Mais l'histoire est sans cesse à reprendre, à corriger, et à mettre d'accord avec les documents et les preuves qui surgissent chaque jour. On n'en finirait pas, si on discutait sur chaque point. « La Galerie des Landais » est un ouvrage infiniment précieux. Il donne une grande idée de cette région, longtemps si pauvre et si peu peuplée et qui pourtant a donné au monde tant d'illustrations. Le tome VI qui vient de paraître comble de la manière la plus heureuse quelques-unes des lacunes que comporte inévitablement un tel ouvrage, quel que soit le soin qu'on y apporte. Au surplus, ce n'est pas un point final qu'a posé M. Gabriel Cabannes à son tome sixième. Une suite est inévitable. Que de nouvelles gloires frappent à la porte de son cabinet de travail ! Mme Marguerite Broca, d'abord, l'auteur de ce merveilleux roman « Marie-Philippe » dont on ne dira jamais assez qu'il est un des plus parfaits chefs-d'œuvre de notre temps. Et voici encore le général Denain, ministre de l'Air, qui se réclame de sa qualité de Dacquois, M. René Labat, de Rion-des-Landes, le jeune et savant professeur d'assyriologie de la Sorbonne, M. Louis Papy, de Mont-de-Marsan, le distingué professeur d'histoire du Lycée de Bordeaux, M. Labescat, de Seignosse, l'éminent professeur de philosophie du même lycée. Mais combien d'autres encore !

B. SAINT-JOURS. — *Les Statuts du Vieux-Boucau* (1631). — *L'inventaire de ses Archives* (1724). — *Ses vingt pinasses au siège de l'île de Ré* (1627-1628).

(Imprimerie Labèque)

Notre éminent collaborateur, B. Saint-Jours, ne connaît pas le repos. Il poursuit infatigablement la série de ses recherches, de ses enquêtes et de ses études. Grâce à lui, les statuts de l'ancien Port d'Albret (Vieux-Boucau) qui furent concédés au port landais à la suite de l'intervention de ses marins au fameux siège de La Rochelle, et qui étaient très détériorés, ont été complétés au moyen de la copie qui existe aux archives de Capbreton. C'est de même grâce à lui que l'inventaire original des archives de Vieux-Boucau (1724) a repris sa place à la mairie de cette commune. « Aujourd'hui 21 mai 1928, dit une note de M. B. Saint-Jours collée sur le document, je dépose à la mairie du Vieux-Boucau, en son original, l'« Inventaire des papiers les plus essentiels portant titre pour la communauté du Boucau-Vieux, dressé en 1724 par Laurens Caule. J'ai pu connaître ce document et le faire rentrer grâce à M. le chanoine Vincent Foix et à M. Jacques Dousseau. »

Dans son nouvel opuscule M. B. Saint-Jours donne le texte intégral de ces deux intéressants documents. Il termine par quelque notes sur le siège de La Rochelle auquel prirent part 20 pinasses du Vieux-Boucau. Ces pinasses ravitaillèrent l'île de Ré, en attendant l'arrivée de l'armée du Maréchal de Schomberg. C'étaient des bâtiments légers, construits en bois. Ils portaient une voile devant et pouvaient contenir quinze hommes d'équipage qui ramaient quand le calme les surprenait. Ces pinasses pouvaient porter 12 tonneaux.

L'illustre graveur Jacques Callot accompagnait Louis XIII au siège de La Rochelle. M. P.-G. Saint-Laurent a relevé à la Bibliothèque nationale le dessin d'une de ces pinasses que M. B. Saint-Jours a inséré dans sa brochure. C'est une embarcation fort élégante. Le grand artiste paraît avoir du reste quelque peu insisté sur la forme harmonieuse de la petite embarcation. Elle n'en a pas moins les traits essentiels de nos pinasses d'aujourd'hui. Elle n'est pas pontée. A l'avant se trouve un tillac. A l'arrière il y a, semble-t-il, un gaillard ou poste d'équipage qui sert de dunette. Le mât unique porte une voile quadrangulaire que permet de tendre une perche nommée livarde, aussi forte que le mât.

M. B. Saint-Jours termine son travail par des notes démographiques. En 1596-98, vingt ans après l'ouverture du Boucau neuf à Bayonne, Capbreton comptait encore une moyenne de 82 naissances, ce qui représente une population de 2706 habitants. En 1625, au Vieux-Boucau on compte 32 naissances soit 1216 habitants.

En 1666, Capbreton n'a plus que 726 habitants. En 1720, la population du Vieux-Boucau est de 418 habitants. Les deux ports landais sont définitivement ruinés par l'ouverture du port du Boucau-Neuf.

M. M.



Cuisine Landaise

LANGUE DE BŒUF FERMIERE

Otez le cornet à une langue de bœuf et faites-la blanchir 10 minutes à l'eau bouillante. Mettez-la ensuite dans un pot au feu dont elle ne gâtera pas le bouillon. Laissez cuire jusqu'à ce que la peau puisse s'enlever, laissez refroidir et coupez en tranches. Par ailleurs faites revenir dans une casserole de grès, de l'oignon, de jeunes carottes, de petits navets, des pois frais, cela avec un peu de jambon coupé en dés dont le jus servira à cuire ce légume. Faites un roux là-dessus et mouillez de vin blanc coupé d'eau. Mettez un bouquet garni, un peu de noix muscade, un peu de zeste de citron.

Cuire deux heures en laissant couvert.

JEAN GOURMAND

TOURISME

DELIVRANCE DE PERMIS DOUANIERS

L'Automobile-Club des Landes rappelle que ses services sont toujours à la disposition de ses membres et de leurs amis, pour leur délivrer à destination de l'étranger, des triptyques, des carnets de passages en douane ou des passavants.

Il rappelle, en outre, qu'à la frontière d'Espagne, des bureaux frontaliers organisés par ses soins, en collaboration avec l'Automobile-Club basco-béarnais, sont à la disposition de tous les touristes franchissant la frontière. Ils sont assurés d'y recevoir le meilleur accueil pour tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les Landais de Paris

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION LANDAISE

L'association landaise de Paris donne ce soir son premier banquet de 1934. Cette belle manifestation a lieu dans les salons du Cercle de la Renaissance, rue de Poitiers 12. On se fera un plaisir, dans le Pays landais d'adresser, ce soir, aux Landais réunis à Paris, l'expression de la sympathie de tous.

La Mode

Avec la mode des nervures et des petits plis, la mode des fronces, les vieilles fronces de nos grand'mères, vient régner de nouveau sur nos robes, nos manteaux et nos lingeries. Les fronces ne s'emploient pas uniquement pour orner des détails et des accessoires ; elles servent à constituer des vêtements entiers surtout pour le soir ; sur une robe unie, un couturier en renom a posé un boléro de couleur opposée entièrement froncé. Quel buste mince faut-il avoir pour supporter sans dommage cette épaisseur de tissu ! Sur une petite robe de crêpe de Chine simplement ornée d'un bénitier, les manches à ballons sont également froncées dans toute leur étendue faisant la note nouvelle à cette toilette. Sur les manteaux trois-quarts, trois triangles de fronces retiennent l'ampleur en formant garniture et soulignant l'empiècement. Des fronces retiennent l'ampleur de la manche, placées au-dessus du coude. Les fronces ont l'air d'une décoration facile, mais cependant leur exécution demande un travail appliqué et très long, car elles doivent être faites avec une très grande régularité. Les écharpes sont froncées et réduites dans la partie qui doit se placer sur le cou. Sur les chapeaux c'est un bouillonné autour de la calotte. De cette mode surgissent les étoffes dont la trame imite les fronces, les crêpes grenus, les cotons crêpelés, les crêpes marocains aux reliefs onduleux. Les petites capes et pèlerines de plus en plus employées le jour et le soir sont également ornées de « nids d'abeilles » sur les épaules et sur les pans destinés à se nouer négligemment devant.

VOLANT NOIR

chronique régionale



AIRE-SUR-L'ADOUR

Raid hippique. — Le Président de la République vient d'accorder un vase de Sèvres au comité du raid hippique d'Aire-sur-l'Adour.

Cet objet d'art sera décerné à l'occasion de la course qui aura lieu le lundi matin 28 mai.

CAPBRETON

« Pourquoi les femmes veulent et doivent voter ». — L'Union des femmes françaises pour le suffrage des femmes a organisé, on le sait, dans la France tout entière, d'innombrables conférences dans lesquelles elle s'attache à démontrer que les femmes veulent et doivent voter. Parmi les principales conférencières à qui est dévolu cet apostolat figure Mme Ernest Meyer, la femme du banquier bien connu de La Rochelle.

Mme Ernest Meyer est en ce moment l'hôte de Dax. Elle en profite pour parler de ce problème qui est cher à tous les bons esprits et à toutes les consciences droites. Elle a fait des conférences à Peyrehorade, à Saint-Martin-de-Seignanx, à Soustons.

Lundi prochain 28 mai, c'est à la mairie de Capbreton, à 21 heures, qu'elle parlera sur le thème si bien défini : « Pourquoi les femmes veulent et doivent voter ».

Mme Ernest Meyer n'est pas seulement un apôtre convaincu. Elle a fait ses preuves, ses seize enfants, dont douze sont actuellement vivants, en témoignent.

Elle porte avec une juste fierté la médaille d'or de la famille française.

DAX

Découverte de substructions romaines. — Notre excellent collaborateur et ami M. Louis Dufourcet a fait d'intéressantes constatations dans les vestiges anciens que les travaux d'aménagement de l'esplanade de la Fontaine-Chaude ont mis à jour. Voici la note qu'il communique à ce sujet à « La Petite Gironde. »

« Les travaux d'aménagement de l'esplanade de la Fontaine-Chaude ont mis à découvert plusieurs substructions romaines, entre autres, derrière la maison Gayan, un éperon en maçonnerie de pierres et de briques de deux mètres d'épaisseur, dépendant sûrement de la première fortification de l'oppidum de l'antique « Aquæ Tarbellicæ », qui, partant de l'Adour, passait vers la prison actuelle, coupait toutes les rues perpendiculaires au fleuve et protégeait les sources thermales.

« Au milieu de ces substructions, les ouvriers ont trouvé un souvenir bien caractérisé des jeux romains — une « toupiade ».

« Le vénéré M. Hector Serres rapporte, dans le bulletin de la Société de Borda (1876), qu'il y avait, à l'époque gallo-romaine, au milieu de la rivière de l'Adour, une tour carrée construite en bois qu'on appelait « Le Castellet ». Elle avait dix pieds en carré sur vingt-cinq en hauteur, au-dessus du lit ordinaire de l'Adour. Elle avait un montant dans chacun des quatre angles et les traverses avec les colombages, absolument nécessaires pour en assurer la liaison et la solidité, tout le reste était à jour. Il y avait, à vingt-trois pieds de haut, un plancher où se tenaient les défenseurs avec un dépôt de pots de terre cuite, faits exprès pour cela.

« Un parapet de deux mètres de hauteur dominait ce plancher ; il consistait en une seule traverse sur le pourtout. Les joueurs étaient choisis et partagés, les uns pour l'attaque du Castellet, les autres pour la défense. Comme la lutte ne pouvait être égale, les joueurs les plus vigoureux formaient l'attaque ; ils se tenaient dans les bateaux, lançaient droit au corps des assiégés des pots que ceux-ci leur renvoyaient. Ils étaient vêtus à la légère ; ayant pour toute défense le bras gauche libre armé d'un carquois (sic, probablement un bouclier), avec lequel ils paraient les coups. Les pots devaient se briser sur le carquois. Ces jeux se faisaient dans les places publiques ; ils avaient le double avantage d'amuser le peuple et de maintenir dans une constitution robuste les hommes de l'époque.

« Actuellement, notre sympathique collègue de la Société de Borda, M. Gérard Dupin, pharmacien et adjoint au maire de Dax, fait aussi exécuter des travaux dans les caves de son immeuble de la place Cathédrale. Dans les fouilles on a retrouvé également d'importants substructions romaines en pierres, briques et ciment. Tout porte à croire que l'on revoit là, très probablement, les vestiges des fondations du fameux temple de Junon-Lucine, qui, d'après les mémoires de Tolède, existait à Dax et aurait été construit au point culminant de la ville, près de l'emplacement de la cathédrale actuelle, en regard de l'endroit du vieux marché «forum vetus ». Ce qu'il y a de certain, c'est que ces travaux ont mis à nu l'entrée voûtée de l'aqueduc du grand égout collecteur de cette époque, que l'on a déjà rencontré dans la rue Cazade, la rue des Carmes et dans toute l'ancienne enceinte gallo-romaine, se dirigeant vers l'Adour. Toutes ces découvertes prouvent l'importance de l'antique « Aquæ Tarbellicæ » et ensuite « Aquæ Augustæ ».

«Louis Dufourcet »

Conseil municipal. — M. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur-maire, après avoir donné lecture de la lettre de remerciements que le président Gaston Doumergue lui adressa en réponse aux félicitations que l'assemblée lui a adressées annonce que les subventions accordées pour la construction de l'école maternelle de Saint-Pierre et pour la continuation des travaux au collège de jeunes filles, seront prochainement versées dans les caisses de la Ville par le Crédit national, cette institution se substituant à l'Etat français.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le rapport du conseiller Dimbernard, et voté la somme de 15.000 francs pour l'acquisition de l'immeuble Gayan, qui est frappé d'alignement. Par contre, la Ville cède 7 m. 84 en toute propriété. Cette transaction amiable donne satisfaction aux deux parties contractantes, car les époux Gayan reconnaissent en toute loyauté que par suite du percement de l'esplanade de la Fontaine-Chaude, leur immeuble a acquis une notable plus-value.

M. Octave Lartigau, ancien maire, signale que par suite de la percée vers les remparts, l'enceinte de la Fontaine-Chaude — joyau de la ville thermale — présente des dimensions peu en harmonie avec les proportions de l'esplanade, et disparait presque dans ce vaste horizon.

Il demande donc que toute la superstructure soit haussée et portée à une hauteur digne de ce monument si essentiel à notre renommée thermale et touristique. Au surplus, l'honorable conseiller souhaite qu'il soit possible d'établir sur une deuxième façade de la Nèhe, de nouvelles et nombreuses cannelles, par où s'écoulerait le trop plein. Cette mesure augmenterait l'attrait de la Fontaine et accroitrait l'animation journalière qui se produit autour de ses murailles.

Le Maire croit être l'interprète de tous ses collègues en adoptant les si intéressantes suggestions de M. O. Lartigau, et il chargera M. Pomade, architecte municipal, d'étudier la question et de préparer un projet qui sera soumis à l'assemblée communale.

Le conseiller Dimbernard propose ensuite de donner à la nouvelle esplanade le nom de « Esplanade Eugène Milliès-Lacroix ». Cette proposition recueille des marques unanimes d'assentiment. Toutefois le Maire, qui se déclare très sensible à cette manifestation, pense au contraire que la dénomination de « Esplanade de la Fontaine-Chaude » parait plus rationnelle, parce que l'esplanade remplace la rue qui portait ce nom et que, ainsi, la Nèhe, ce joyau si vénéré à Dax, en sera plus honorée encore.

Le Conseil a adopté les conclusions du rapport Dimbernard, et voté la somme de 71.000 francs, pour l'expropriation de l'immeuble Cazaumayou.

Le Maire a fait connaître que la commission administrative de l'hôpital-hospice poursuit l'étude de l'expropriation des terrains Ozanne et de la maison Bellocq.

A la demande du docteur Delmas, deux agents de ville et quelques pompiers seront exercés au fonctionnement d'un appareil destiné à rappeler à la vie, par la respiration artificielle, les asphyxiés de toute nature : noyés, incendie, etc...

A la Société de secours aux blessés (Croix-rouge). — Les Comités de Dax de la Société de secours aux blessés viennent de terminer brillamment une session de préparation aux examens pour le diplôme simple d'infirmière.

Les cours, conférences et exercices pratiques, comportant 41 cours, 90 présences à l'hôpital et des compositions écrites ont été assurés par MM. les Docteurs Riberol et Daraignez chirurgiens, les Docteurs Dufau, Pouey, Barrau, Larauza, René Lavielle, Deswarte, M. Beauclair-Lafaye, pharmacien, Mlle Germain, infirmière, de Bayonne.

Les fonctions absorbantes de surveillante ont été remplies avec un entier dévouement par Mme Maurice Delmas.

Les examens ont eu lieu les 10-16 et 18 mai. Les 37 Candidates ont été admises 10 avec mention très bien, 17 avec la mention bien.

Ce sont : Sœur Louise Durand, Sœur Mathilde Ruis, Sœur Elisabeth Tivierge, MMmes Irènes Bagieu, Pierrette Borel, Jeanne Godard, Yvonne de Mazin, Mlles Marie Angers, Madeleine Bagieu, Germaine Baigts, Suzanne Beyrie, Jeanne Bras, Alida Cazalis, Marie-Thérèse Delmas, Madeleine Dumau, Valentine Destandau, Paulette Emptoz-Lacote, Pauline Gischia, Ginette Labeyrie, Marie Lauga, Yvonne Lafargue, Françoise-Marie Griveau, Noelle Maylin, Marie Milliès, Marie Persillon, Gabrielle Poudenx, Jeanne Trenque.

Ces résultats magnifiques, dûs au concours dévoué et désintéressé du corps médical dacquois, à la complaisance de l'administration de l'hôpital et de l'Institution Sévigné, font le plus grand honneur aux Comités de la Croix-Rouge.

Exploitation du réseau Chalosse-Béarn. — Le Syndicat des entrepreneurs de transports landais, réuni en assemblée générale extraordinaire, a adopté une résolution par laquelle il a décidé qu'une commission, composée de MM. Dussarat, de Peyrehorade, Dumartin, d'Hagetmau, Maurincomme, de Gaujacq, Bordessoule, d'Amou, aura pleins pouvoirs pour discuter le projet Chalosse-Béarn, établir les statuts d'une coopérative de transports, et prendra, s'il y a lieu, toutes initiatives intéressant le projet d'exploitation de ce réseau.

D'autre part une commission, composée de MM. Bienaimé, à Dax, Dupuy, à Dax, Lahitton, à Hagetmau, Richardy, à Hossegor, aura pleins pouvoirs pour étudier les projets de coordination avec les réseaux et les services publics au mieux des intérêts de la collectivité.

Atrium-Casino. — Cette semaine à l'écran, l'inoubliable créateur du « Bouif », Tramel, dans le film le plus amusant et le plus follement gai « Plein aux As », qui se déroule dans les sites merveilleux d'Antibes et de la Méditerranée.

Samedi et dimanche, en matinée et en soirée, dancing, boule, baccara.

ESCOURCE

La gelée. — La gelée a détruit dans la nuit du 17 au 18 mai 1934 toutes les espérances de nos agriculteurs. De la vigne, dont la si belle récolte s'annonçait abondante, il ne reste plus que les souches. La récolte est totalement perdue. Aux jardins potagers, les légumes ont également beaucoup souffert.

LEON

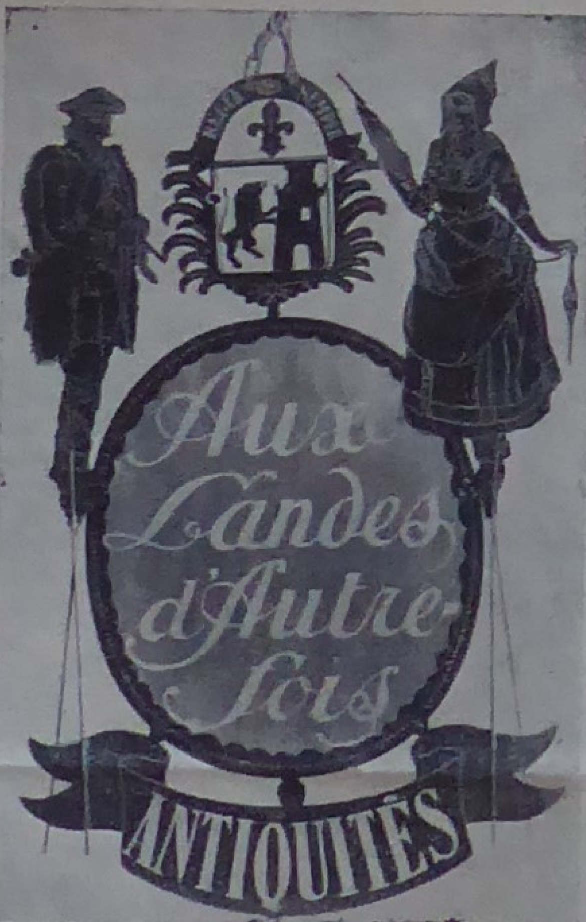
Tourisme nautique. — Lundi dernier, les membres du Canoë-Club des Landes et du Béarn, où l'élément féminin dominait gracieusement, se trouvaient à Léon pour faire l'excursion classique du Courant d'Huchet.

Ils ont été reçus sur la berge de l'étang par M. André-Clément Labèque, président du Syndicat d'Initiative du Marensin, qui, leur a souhaité la bienvenue et leur a offert un apéritif d'honneur.

Puis, fanions au vent, au rythme des pagaies, ils ont cinglé vers l'ouest sous un ciel bleu tout ensoleillé.

C'était leur première sortie de la saison, et ils ont tenu à la consacrer à la descente du Courant d'Huchet, rendant ainsi hommage au pittoresque incomparable de notre merveilleux site.

Nous ne doutons pas que, comme par le passé, les touristes ne viennent très nombreux dans notre modeste mais célèbre station pour y jouir du charme profond d'une nature à la fois pittoresque et douce.



LES RICHESSES MINIERES DES LANDES

Les recherches d'hydrocarbures dans les formations gypso-salines triasiques des Landes et des Basses-Pyrénées *(Extrait du « Génie civil »)*.

(Suite)

Tous les niveaux : aptien (vers Cassaber et au nord d'Arancou), flysch (environs de Castagnède et de Salies, Came et Sauveterre) crétacé terminal (environs de Castagnède) et éocène moyen (au nord-est de Leren) se montrent au contact du keuper sans que jamais on observe de véritable faciès de transgression. Par contre, on a découvert une brèche à éléments nettement anguleux dans le contact entre trias et flysch, au moulin de Minvieille à 3 km à l'ouest-nord-ouest de Salies-de-Béarn. Malheureusement, l'étude des pendages, très variables suivant les points et souvent subverticaux, ne peut pas être d'un grand secours. La simple observation des affleurements tend donc à montrer que partout on doit considérer comme anormal le contact du trias et des terrains plus récents.

Les sondages ont apporté de précieux renseignements, car de nombreux travaux ont été entrepris depuis une trentaine d'années, au voisinage de Salies, en vue de trouver du pétrole.

En 1907-1908, un sondage de recherche de sel rencontre des sables huileux. Plus tard la Société de Recherches de Minerais et d'Hydrocarbures avait entrepris un grand forage au sud-est de Castagnède sur la pente nord du Pène-de-Mur. Ce forage, placé sur le bord oriental de l'affleurement triasique, a traversé 79 mètres de keuper (argiles bariolées et gypse) et a ensuite pénétré dans les marnes bleues du flysch supérieur imprégnées d'hydrocarbures. On a trouvé comme fossile, « Rosalina Linnei », foraminifère caractéristique.

A la profondeur de 503 m 50, le forage est entré de nouveau dans le keuper, composé presque exclusivement de sel gemme natif. A 759 mètres, le trépan a touché l'ophite massive dans laquelle il a été définitivement arrêté à 764 m. 95.

Par la suite, M. Viennot, assistant de géologie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris et collaborateur au Service de la carte géologique de France, a fait exécuter un petit forage de documentation à 80 mètres environ à l'ouest du précédent sur le bord occidental de la bande triasique. Après avoir traversé le keuper sur une épaisseur de 40 mètres, ce forage a pénétré dans le flysch supérieur où il a retrouvé « Rosalina Linnei » et dans lequel il a été arrêté à la profondeur de 110 mètres. Il résulte de ces explorations que le trias se montre déversé sur le flysch vers l'est dans le premier forage, vers l'ouest dans le second.

Si le trias est enraciné, c'est-à-dire si celui du sommet du premier forage rejoint en profondeur celui de la base, il ne lui reste guère de largeur pour cette attache, et il se présente en une véritable hernie étranglée puisqu'il est à déversement bilatéral.

Avant la guerre, un sondage pour la recherche de sel ayant été exécuté à 1 km à l'ouest de Salies par MM. Fraget et de Peslouan, on put constater qu'après avoir traversé sur 391 mètres le keuper très riche en sel en ce point, il était inutile de pousser plus avant le forage qui traversait au delà de la formation précédente une brèche à éléments nettement anguleux composée de morceaux d'une épisyénite à hornblende brune, identique à celle des filons du crétacé et qu'on ne connait pas encore à d'autres niveaux de la chaine pyrénéenne. Quoiqu'un pointement de cette roche ait été découvert au milieu des alluvions au nord de Castagnède, il parait peu probable qu'on ait affaire dans ce sondage, voisin de Salies, à une cheminée de roche éruptive traversant le trias en place pour atteindre le crétacé, puisque l'épisyénite rencontrée en profondeur n'atteint pas la surface.

On doit donc penser que le trias est encore superposé au crétacé, représenté dans le cas présent par un filon d'épisyénite plus ou moins broyé par laminage.

Sur la rive droite du Saleys, rivière de Salies, un autre sondage fut entrepris en 1923, au nord de la route de Salies à Caresse : il fut poussé au milieu du trias gypseux, dolomitique et salifère, et finit à 460 mètres dans le sel.

A Pène-de-Mur, sur la rive droite du gave d'Oloron, plusieurs forages furent exécutés vers la même époque. L'un deux traversa d'abord les marnes à silex de l'albien et du cénomanien, puis atteignit à 180 mètres un banc de sel potassique de 90 mètres de puissance ; à 275 mètres, il trouva des gaz dans des sables et des strates avec gouttelettes de naphte paraffineux ; il fut poussé vainement jusqu'à 341 mètres.

Près de Castagnède, un forage entrepris en 1924, à 200 mètres à l'est de la voie ferrée de Puyoo à Mauléon, près de la route de Castagnède à Caresse, traverse des gypses et des dolomies, avant de recouper à 215 mètres un banc de sel de 3 mètres d'épaisseur. A 220 mètres, la sonde fut immobilisée par des projections d'eau, de gaz et de sable.

Si tous ces travaux n'ont pas fourni jusqu'à ce jour des données concrètes sur la présence de pétrole industriellement exploitable dans le sous-sol de Salies, ils démontrent en tout cas le grand développement des masses de sel gemme dans cette région. On a vu que tous les forages assez profonds exécutés dans le trias l'ont traversé et ont atteint le crétacé. Mais comme ils ont été placés près des bords du massif triasique et non dans la partie centrale, une conclusion définitive au sujet de la structure n'est pas possible. D'ailleurs, la Société des Recherches de Minerais et d'Hydrocarbures a retrouvé le trias sous le crétacé. Les particularités structurales qui précèdent ne peuvent s'expliquer que de deux façons : ou bien le trias est enraciné et, ayant été pressé, il s'est déversé périphériquement, ou bien ce trias est le recouvrement et il constitue un lambeau de nappe superposé aux niveaux du crétacé.

Par ailleurs, les indices pétrolifères abondent entre Bidache et Orthez. Dans les terrains du bois de Mixe, traversé par la route de Bidache à Saint-Palais, on trouve de petites poches de bitume suffisamment pur pour être utilisé par simple chauffage à la coaltarisation des gabarres qui circulent sur l'Adour et la Bidouze.

A Sainte-Suzanne, au sud d'Orthez, un puits a donné une certaine quantité de bitume. A Orthez, le calcaire exploité pour chaux par les usines Lamaignère est parsemé d'alvéoles remplies de bitume, et le front de taille de cette carrière est tout moucheté de ces alvéoles. Au pont de Bérenx, entre Orthez et Salies, sur la rive droite du gave de Pau, une autre carrière présente les mêmes particularités.

GEORGES VIE
Ingénieur civil des Mines

(A suivre)



Les Bonnes Adresses du Guide de la Fourchette



BISCARROSSE (Bourg)
HOTEL ET CAFE DE LA GARE
Paulin Castagnet - Cuisine bourgeoise Chambres confortables.

CAPBRETON-SUR-MER
HOTEL DU COMMERCE Buvez les vins paillets ou blancs du Grand-Hoursolle (Caunelilles, Landes)

GRENADE-SUR-L'ADOUR
HOTEL LAPEGUE Foies gras - Pâté de maison - Ortolans - Gibier.

LABOUHEYRE
HOTEL DE FRANCE Bonne pâtisserie et pâté de foie gras - Garage Tél. 16.

LEON
HOTEL DU COMMERCE ET DE LA COTE D'ARGENT Chère abondante et savoureuse - Brochetons rôtis - Confits - Foies gras - Lièvres à la royale - Bonne cave - Vins de sable - Tél. 4.

LESPERON
HOTEL-RESTAURANT du SOUQUET
Halte du Souquet - Spécialité de cuisine landaise.

MAGESCQ
HOTEL DE LA PAIX cuisine bourgeoise - Spécialités de vins du pays.

MANO
HOTEL G. DUFOURG Cuisine landaise - Repas sur commande - Garage Téléphone 3.

MEILHAN
HOTEL ET CAFE TERRAL Cuisine landaise - Chambre confortables - Prix modérés.

MIMIZAN (Bourg)
HOTEL DUVIGNAC Cuisine soignée - Terrasse ombragée - Eau courante chaude et froide - Téléphone 17.

MIMIZAN (Plage)
HOTEL DE LA FORET ouvert toute l'année - Recommandé par le T. C. F. - Conf. mod. - Cuis. renommée - Tél. 6.

MONT-DE-MARSAN
PATISSERIE CASTETS Pâtissier - Confiseur - Glacier - Tea Room - Tél. 81.

MONTFORT-EN-CHALOSSE
HOTEL DES VOYAGEURS Cuisine landaise - Garage - Electricité.

PARENTIS-EN-BORN
HOTEL DU LAC ET DES PINS
André Bestaven - Cuisine très soignée Service par petites tables - Tél. 5.

PONTONX-SUR-L'ADOUR
CENTRAL HOTEL Mme Duprat, propriétaire - Cuisine landaise.

RION-DES-LANDES
HOTEL LAPEYRE Bonne cuisine landaise - Spécialité de foie gras aux raisins.

ROQUEFORT
HOTEL DU COMMERCE Route de Saint-Justin - Cuisine bourgeoise - Téléphone 13.

Chronique régionale

★ (Suite) ★



MONT-DE-MARSAN

La fête d'inauguration de l'Aérodrome Henri Farbos. — Le général Denain, ministre de l'air, a reçu jeudi matin une délégation présentée par M. Léo Bouyssou, député, président du Conseil général des Landes, comprenant notamment MM. Larrieu, maire de Mont-de-Marsan, et Farbos, président de l'Aéro-Club des Landes.

M. Vernet, préfet des Landes, et M. Robert Lassalle, député, s'étaient joints à la délégation, qui venait inviter officiellement le général Denain à présider à l'inauguration du nouvel aérodrome de Mont-de-Marsan.

Le ministre a fait le meilleur accueil à la délégation et a confirmé sa promesse antérieure de venir inaugurer, le dimanche 17 juin, cette magnifique installation, qui répond à toutes les exigences de l'aéronautique moderne.

Le général Denain s'est réjoui de cette première occasion qui lui est offerte de venir prendre contact officiellement avec son pays d'origine. Il a approuvé dans ses grandes lignes le programme qui lui a été soumis.

Tout permet de prévoir que la fête du 17 juin aura un éclat exceptionnel. De tous les points du pays landais, on se rendra à l'Aérodrome Henri Farbos.

La Chambre de Commerce. — La Chambre de Commerce des Landes, réunie sous la présidence du Dr René Mondiet, assisté de M. C. Vernet, préfet des Landes, a examiné au cours de sa dernière séance, la question du réseau Chalosse-Béarn, celle de la loi sur les allocations familiales, celle de la défense du blé, celle de l'accord économique franco-espagnol, celle des tarifs de transport des bois, par chemin de fer et par camions, et celle enfin de la crise économique.

En ce qui concerne ce dernier point, le Dr René Mondiet a entretenu ses collègues des démarches qui se poursuivent dans la région pour organiser et développer la vente de nos produits résineux à l'étranger, cette mesure étant susceptible d'améliorer le cours de ces produits sur le marché intérieur et de remédier ainsi à la crise qui atteint cruellement les producteurs, c'est-à-dire les propriétaires et les résiniers, et qui, par répercussion, paralyse la vie économique de la région.

Un secours de l'Etat va être distribué aux ouvriers résiniers, et la répartition en sera faite entre eux suivant les règles de la plus complète équité, ainsi que veut bien le confirmer le Préfet des Landes.

Bibliothèque municipale. — La Bibliothèque municipale de Mont-de-Marsan obtient un succès croissant. Elle a prêté 1300 volumes en 1931, 1700 en 1932 et 2600 en 1933. Il faut dire qu'elle est admirablement administrée. On y trouve les noms des meilleurs écrivains de ce temps : Jules Romains, André Maurois, Marguerite Broca, Joseph de Pesquidoux, Emmanuel Delbousquet, E. Mauriac, Paul Morand, Pierre Benoit, Claude Anet, Colette Yver, Jérôme K. Jérôme, Erckmann-Chatrian, R. Kipling, F. Dostoievsky, Marcel Prévost, Colette, J.-F. d'Estalenx, Paul Bourget, etc.

Ce choix indique une intelligent éclectisme. Les administrateurs de la Bibliothèque ont droit aux plus sincères félicitations.

Au lycée Victor-Duruy. — La fête de la première communion au lycée Victor-Duruy a réuni, jeudi, de très nombreuses familles à la chapelle du Lycée Victor-Duruy.

M. Jean Robert, professeur de piano et de chant, a fait interpréter des chœurs difficiles ; les élèves s'en tirèrent avec honneur ; ils brillèrent particulièrement dans une des œuvres de M. Jean Robert.

L'orchestre de MM. Toulouse-Monchy, ainsi que Mme Trémoulet, l'estimée professeur au lycée et M. Jean Piquemal, ancien élève et ténor apprécié se sont fait entendre.

M. Maurice Prat, professeur au lycée, a interprété, ensuite « Le Cigne », de Camille Saint-Saëns, et un « Nocturne », de Chopin.

Au cours d'un lunch intime le proviseur M. Guinle remercia, en termes choisis, ceux qui avaient bien voulu contribuer à cette aimable fête.

« La Liberté du Sud-Ouest. » — M. Vernière, rédacteur-correspondant de la « Liberté du Sud-Ouest » à Mont-de-Marsan, a cessé sa collaboration à ce journal.

Il est remplacé par M. Cordier.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Georges Beaumont, interne des hôpitaux de Bordeaux, fils de Mme et M. Beaumont l'estimé architecte de Mont-de-Marsan, avec Mlle Marguerite Berbineau.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort à l'âge de 81 ans, de Mlle Perissé, institutrice en retraite.

ORX

Mariage. — On a célébré lundi dernier le mariage de M. Maurice Dibos avec Mlle Marie Villenave.

POMAREZ

(Son histoire)

Les objets sculptés en ivoire sont analogues, sinon semblables, chez les deux peuples et l'époque éburnéenne de Brassempouy qui a été l'objet de tant de discussions entre les préhistoriens, a existé et dure encore chez les Mongoloïdes du Nord, qui sont toujours à l'âge du renne.

Les tumulus des Landes que l'on trouve en allant de Dax à Pomarez et à Amou, sont tous alignés le long de deux voies anciennes venant de Dax et bifurquant à Mimbaste, à un point jusqu'auquel leur trajet est commun depuis la métropole des Tarbelli. Celle qui est le plus au Sud semble se diriger vers Oloron et l'Espagne, et celle du Nord va évidemment du côté de l'antique capitale des Bernarnenses (Lescar) qui est située dans le prolongement de la même traînée, jalonnée sur toute sa longueur par des tumulus.

De cette dernière voie se détache un embranchement qui le fait communiquer avec « Tastoa » dont nous aurons à parler bientôt.

Ce fait que les tumulus sont généralement construits le long des voies de communication a été constaté, un peu partout, notamment par le pasteur Charles-Frossard, sur les autres traînées glaciaires descendant des Pyrénées.

Les constructeurs de ces tumulus et de ces routes vivaient nécessairement à une époque où la civilisation était déja relativement avancée chez nous. Les Ibères, qui formaient le fond de leur race, avaient déjà dû fusionner avec quelques tribus celtiques où d'autres peuples envahisseurs avaient apporté les métaux, le bronze, le fer que l'on trouve dans leurs tertres-huttes, et plus tard, l'or et l'argent. Ils eurent en effet des monnaies faites avec les deux métaux, car une pièce en or a, paraît-il, été amenée à la surface du sol près de Tastoa, par une taupe, et recueillie par un paysan d'Estibeaux qui l'a vendit à un bijoutier d'Orthez et, de plus, un autre paysan de Pomarez découvrit sur le bord de la voie celtibèrienne, allant, croyons-nous, de Dax à Lescar, tout un trésor composé de 400 pièces de monnaie en argent, petit modèle, que M. Taillebois attribue aux Tarbelles et qui ont été depuis la mort de ce regretté collègue de la Société de Borda, savamment étudiées par M. Adrien Blanchet, sous-bibliothécaire au Cabinet de médailles de la Bibliothèque nationale. M. Taillebois leur assignait une antiquité de plus de vingt siècles. Il en existe des spécimens au Musée de Borda à Dax.

On croit généralement que, quoique située sur le territoire des Tarbelles, notre traînée glaciaire de Pomarez était, comme d'ailleurs tout le « Pont-Long », la propriété des Osquidates campestres qui n'étaient autres que les Osquidates Montani qui prenaient ce premier nom quand ils descendaient dans la plaine. Il est, en effet, certain que les bergers de la vallée « d'Ossau » et de Barétous sont restés, pendant des siècles, presque jusqu'à nos jours, les propriétaires de toutes les landes d'origine glaciaire de la contrée, jusque dans le Bazadais.

Le clan d'Osquidates qu'on pourrait appeler de Pomarez ou plutôt de Tastoa, formait un centre de la population très dense, si on en juge par les nombreuses huttes disséminées le long des routes et surtout par l'importance et l'étendue de la ville ou gros bourg, qui en était la tête, la capitale, ce qui lui a évidemment valu le nom de Tastoa.

(A suivre) Louis Dufourcet

POUILLON

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Larrède, huissier à Pouillon. Il était venu s'installer à Pouillon il y a deux ans à peine.

PRECHACQ-LESBAINS

Société des Eaux. — Les Actionnaires de la Société des Eaux sont convoqués en assemblées générale ordinaire annuelle le 10 juin, à 14 h. 30.

L'ordre du jour comporte :

1. - Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes ;

2. - Approbation des comptes de l'exercice et affectation des bénéfices ;

3 - Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;

4 - Nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1934 ;

5 - Autorisation en exécution de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

SAINTE-EULALIE-EN-BORN

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a décidé que la commission des travaux arrêtera le tracé définitif de la piste qui conduit à la mer. La somme de 2.000 fr. est votée pour travaux de terrassement.

Le Conseil a décidé de mettre en recouvrement les 53 centimes additionnels votés le 7 décembre 1930 pour couvrir l'emprunt de l'électrification.

SAINT-GEOURS
HOTEL-Restaurant LARRETGERE
Foie gras - Gibier - Confits - Eau courante chaude et froide - Garage - Tél. cabine publique.

SAINT-GIRONS-EN-MARENSIN
HOTEL MORESMAU Téléphone Cabine publique.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
HOTEL DES VOYAGEURS Foies gras - Confits - Civet de lièvre - Cuisine landaise Tout confort - Garage Téléphone 15.

SANGUINET
HOTEL DES GRANDS LACS
« Chez Germaine » - Pens. à par. de 30 fr. - Cuisine du pays - Tél. 9.

SOUSTONS
LE PAVILLON LANDAIS Hôtel-Restaurant -Tennis - Fronton- Canots - Repas prix fixe - Prix de pension : arrangements spéciaux - Téléph. 49.

PISSOS (En face l'église)
HOTEL DU COMMERCE Cuisine landaise renommée - Garbure - Choux farcis à la landaise - Piquepoult des Landes - Garage Téléphone 16.

SAUGNAC-ET-CAMBRAN

Accident d'automobile. — Dans la traversée de la commune de Saugnac-et-Cambran, un automobiliste a tamponné un enfant de douze ans, qui a été tué.

VIELLE-SAINT-GIRON

Le Gel. — Une véritable catastrophe s'est abattue sur notre commune. Dans la nuit du 17 au 18 mai, une forte gelée a anéanti toutes les belles et riches promesses du sol : vignes, pommes de terre, haricots, jeunes plants, certains arbres fruitiers, tout cela est brûlé. Quant au seigle, on ne peut pas encore se prononcer, mais on redoute qu'il soit également atteint.

POMAREZ
HOTEL DE LA HALLE J.-B. Bedora
Cuisine landaise - Spécialité de crêpes.

YCHOUX
HOTEL ET CAFE DE FRANCE
Cuisine soignée - Garage Téléphone 6.

Imprimerie Madim - Bayonne.

Le Gérant : Albert Lamaison
rue Vincent-Depaul, 79, Dax (Landes)